

Pour plus d'informations

Site internet de l'Etat des risques sur le territoire national : www.georisques.fr

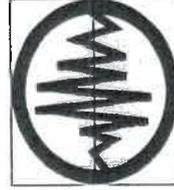
Site internet des services de l'Etat dans la Nièvre, rubrique « politiques publiques – Prévention des Risques Naturels » : www.nievre.gouv.fr

COMMUNE DE MONT ET MARRE

DICRIM

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

NUMEROS UTILES	
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Samu	15
Urgences	112
Mairie	03.86.84.11.34



Risque sismique



Radon



Mouvement de terrain

Document à conserver

DOCUMENT A CONSERVER



Le **DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs)** indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Ces mesures comprennent les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de survenue du risque.

Qu'est-ce qu'un risque majeur?

Le risque majeur, est une menace directe sur l'homme, sur les biens et sur l'environnement. Un risque majeur se distingue d'un simple accident par l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en œuvre pour assurer la protection de la population.

La commune de MONT ET MARRE est principalement exposée aux risques majeurs suivants :

- ✦ Risque sismique (risque faible)
- ✦ Radon
- ✦ Mouvements de terrain

Le risque sismique

La commune de MONT ET MARRE est exposée à un risque sismique considéré de **très faible**.

En cas de risque avéré, la population sera alertée par le système d'alerte et d'information des populations du Département (SAIP).

Les consignes seront relayées par les stations de radio France Bleu Auxerre, Radio Morvan, Sud Nivernais Radio et Flotteurs FM

Le risque Radon

Le **radon** est un gaz radioactif d'origine naturelle : il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol. Des résidus de ce gaz, eux-mêmes radioactifs peuvent se concentrer dans l'air.

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration reste faible, mais il peut présenter un risque pour la santé dans les environnements confinés.

La commune de MONT ET MARRE est exposée à un potentiel radon de **catégorie 1 (zone à potentiel faible)**, sur une échelle de 3.

Une aération régulière des pièces permet la diminution de la concentration en radon dans l'air.

Le risque de mouvements de terrain

Sous ce terme sont regroupés :

- Les affaissements et les effondrements liés aux cavités souterraines.
- Les éboulements et les chutes de pierres et de blocs.
- Les glissements de terrain, survenant généralement en situation de forte saturation des sols en eau.
- Le retrait-gonflement des sols argileux, phénomène lié à la variation de la quantité d'eau dans certains terrains argileux.

La commune de MONT ET MARRE est concernée par **des phénomènes de mouvements de terrain**.

Que faire en cas d'affaissement, effondrement, éboulement ou de glissement de terrain ?

PENDANT

- 1. Evacuez-vous immédiatement et ne revenez pas sur vos pas.
- 2. Ne tentez pas de sauver des biens, des véhicules ou des personnes.
- 3. Ne tentez pas d'arrêter les mouvements de terrain.

APRES

- 4. Informez les services de secours (pompiers, police, gendarmerie, etc.).
- 5. Ne réentrez pas dans les zones touchées avant avis contraire des autorités.
- 6. Ne réentrez pas dans les zones touchées avant avis contraire des autorités.

7. Informez

- 8. Informez les services de secours (pompiers, police, gendarmerie, etc.).
- 9. Ne réentrez pas dans les zones touchées avant avis contraire des autorités.

10. Ne réentrez pas dans les zones touchées avant avis contraire des autorités.